



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE DE NIVEAU ORANGE NEIGE-VERGLAS DANS LE CALVADOS

Caen, le 13 décembre 2022

Mardi 13 décembre 2022, Météo France a placé le département du Calvados en vigilance orange pour risque de chute de neige et de verglas à partir de cette nuit et pour la journée de mercredi 14 décembre.

Les prévisions météorologiques sont les suivantes :

Les premières chutes de neige, devraient atteindre 1 à 3 cm en première partie de nuit laissant place ensuite à des averses de pluies verglaçantes sur l'ensemble du département.

Les températures seront comprises entre -1° et 1°.

Une seconde vague neigeuse est attendue mercredi en fin d'après-midi.

Les mesures prises :

- **Activation du plan grand froid**

Dès ce soir, les dispositifs du SAMU Social et du 115 sont renforcés et les horaires d'accueil de jour de la Boussole sont élargis.

A partir de mercredi 14 décembre, les hébergements de nuit Cap Horn et Maison de Bayeux fonctionneront en continu, 24 heures sur 24.

Par ailleurs, en lien avec la ville de Caen et les associations agréées de sécurité civile, un gymnase sera mis à disposition dans le cadre du dispositif d'hébergement d'urgence exceptionnel.

- **Transports et ramassages scolaires :**

La circulation des véhicules de transports collectifs d'enfants est interdite pour 24h à compter du mercredi 14 décembre 2022 sur l'ensemble du réseau routier du Calvados (ramassages scolaires, transports d'élèves handicapés, transports occasionnels d'enfants).

- **Poids lourds de plus de 7,5 tonnes :**

Afin d'assurer la sécurité de tous sur les routes, des mesures visant à réguler le trafic de poids lourds entrent en vigueur ce mardi 13 décembre :

L'ensemble des véhicules dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 7,5 tonnes :

- Ne sont pas autorisés à effectuer de manœuvres de dépassement
- Leur vitesse maximale autorisée est abaissée de 20km/h

sur tous les axes du réseau routier national (routes nationales et autoroutes) du Calvados.

L'ensemble de ces mesures est susceptible d'évoluer en fonctions des conditions météorologiques.

Les services de l'État et les gestionnaires routiers sont pleinement mobilisés afin de permettre de traverser, dans les meilleures conditions possibles, cet épisode hivernal. L'ensemble du réseau routier du département fait l'objet d'un salage préventif dès ce soir, et les équipes d'astreintes des différents gestionnaires sont mobilisées pour intervenir dans les meilleurs délais.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ce dispositif, le préfet du Calvados appelle chacun à faire preuve de civisme en respectant les recommandations des autorités.

Mesures de prévention :

- Reportez tout déplacement non urgent si les conditions de circulation sont dégradées.
- Avant le départ, libérez les vitres de votre voiture de toute présence de neige ou de givre.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation avant de prendre la route
- Adaptez votre vitesse aux conditions de circulation.
- Adoptez une conduite prudente en augmentant considérablement les distances de sécurité et optez pour une conduite très souple sans coup de volant, d'accélérateur ou de frein.
- Facilitez le passage des engins de déneigement et de salage. Il est rappelé l'interdiction de dépasser ces véhicules.
- Tout au long de votre trajet veillez au bon état de propreté des feux de signalisation de votre véhicule

Pour tout renseignement , vous pouvez consulter :

- Le site Internet institutionnel de Météo France (www.meteofrance.fr)
- Le site Internet de Bison Futé (www.bison-fute.gouv.fr).
- Le site Internet des services de l'État dans le Calvados (www.calvados.gouv.fr).
- les sites Internet du Conseil départemental du Calvados (www.cg14.fr et www.inforoute14.fr).
- le compte Facebook de la Préfecture du Calvados (Préfet du Calvados)
- le compte Twitter de la Préfecture du Calvados (twitter.com/prefet14)